



Discours commémoratif Cavalière - 20 mai 2026

Monsieur Bertrand Carletti, Maire du Lavandou

Mesdames et messieurs,

Mesdames, Messieurs les présidents d'association, associations commémoratives et de défense civile, Mesdames Messieurs, les agents municipaux, vous qui avez aussi énormément donné et œuvré durant cette crise,

Monsieur Florian CANTAREL, représentant le groupe Eiffage,

Monsieur TINTELIN de la Protection Civile,

Madame Nicole PESTRE, responsable de la Croix Rouge Bormes/Le Lavandou/Le Rayol,

Monsieur Yves BRUNETTO, Directeur de la SAUR Lavandou,

Madame Mélanie TESSIER, Directrice de la SAUR France,

Monsieur Philippe LAURERI, président de l'Association départementale des Réserves Communales de Sécurité Civile - Comités Communaux Feux de Forêt du Var,

Monsieur Frédéric IORI, Commandant adjoint au groupement centre,

Monsieur Samir BCHINI, capitaine, chef de Centre d'incendie et de secours Bormes/LE LAVANDOU,

Monsieur Fabrice YVON, capitaine chef, du CIS de Hyères,

Messieurs Grégory ARSEILLETTE et Vincent PIANO, lieutenants du CIS de Bormes/ Le Lavandou,

Monsieur Sébastien DI MARINO, commandant de la gendarmerie de Bormes/Le Lavandou,

Madame Gaëlle ROUAULT, commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Hyères,

Monsieur Bernardi, qui nous fait le plaisir d'être là aujourd'hui, Vous avez été forcément au cœur, vous avez aussi tout donné pour résoudre cette crise,

Madame Delphine BARRIAU, DGS de MPM,

Monsieur Eric ALLEGRE chargé de mission sur la gestion des risques à MPM,

Monsieur Jean-Bernard KISTON, et Monsieur Michel HAINIGUE représentant Patrick MARTINELLI, Maire du Pierrefeu du Var,

Madame Caroline AUDIBERT, représentant la SNSM,

Madame Nathalie GIRAUD, Chère Nathalie, maire du Rayol-Canadel,

Monsieur F Arizzi, cher François, maire de Bormes les mimosas,

Madame Nathalie JANET, Conseillère départementale,

Monsieur le maire de la Londe F. De Canson, Cher François, vice-président du conseil régional

Sud, Provence Alpes Côte d'Azur, Président de la communauté de communes Méditerranée, Porte des Maures, communauté de commune qui a participé même bien au-delà de ce qu'elle devait faire,

Monsieur Kevin MAZOYER, sous-préfet, Directeur de projet, chargé du programme d'actions de prévention des inondations auprès du Préfet du Var,

Monsieur le préfet, Monsieur Simon BABRE

Il y a quelques semaines, alors que la nouvelle équipe municipale se mettait en place, mes collaborateurs, les services municipaux, mes adjoints et moi-même avons discuté de l'opportunité et de l'intérêt de commémorer les un an de la catastrophe naturelle qu'a subi notre commune et tout spécialement son quartier de Cavalière.

La population avait déjà saisi les élus, un nombre d'habitants de ce quartier avait aussi exprimé leur désir que soit inscrite à l'agenda municipal une manifestation exceptionnelle. Très vite, nous avons compris qu'il était de notre devoir de satisfaire à cette demande et de donner matière à l'exigence de mémoire... à l'exigence de souvenirs et de deuil.

Un an après, que reste-t-il des centaines de milliers de mètres cubes d'eau, de terre et de boue, d'arbres arrachés, qui depuis les collines qui nous surplombent, ont ravagé notre terre ? Si l'on porte un regard distrait sur la nature qui nous entoure, on aurait du mal aujourd'hui à imaginer ce que fut cet orage surpuissant, centennal, cinqcentenal, qui en moins d'une matinée, en moins de deux heures de temps, a défiguré des dizaines d'hectares, ruiné nos terres, et même tué 2 de ses habitants.

J'ai parlé avec des anciens. J'ai regardé dans nos archives qu'elles avaient été les inondations, les grands feux, les submersions marines que nous avons subis en 70 ans de temps - et il y en a eu malheureusement que trop - mais très très peu d'entre eux, je crois, ne sont comparables à ce qui s'est produit ici, jour pour jour, il y a un an. Je le crois cette catastrophe naturelle a dans notre histoire comme équivalent finalement peut-être que la guerre elle-même. Et a bien des égards, ce que nous avons subi peut-être comparé aux effets d'une guerre.

Les services incendies, les services préfectoraux, Météo-France, les services municipaux m'ont fait état des circonstances matérielles exactes de cet évènement climatique majeur. L'orage a commencé à 7h du matin. Sur l'axe Le Lavandou - La Garde Freinet - Vidauban. Entre 8h40 et 8h45, le pic d'activité électrique et orageux a été exceptionnel. En cinq minutes, il a été détecté sur cette zone plus de 400 éclairs d'une intensité considérée de haute à exceptionnellement haute. Enfin, entre 10h18 et 11h18, soit exactement une heure, l'intensité pluviométrique a atteint un niveau de catastrophe naturelle de niveau continental. En une heure, il a plu 177mm sur ce périmètre, l'équivalent de trois mois de précipitation. 256mm en 3heures. La rivière de La Môle, a subi une crue éclair, avec une montée brutale du niveau de l'eau passant de 26cm à 6 m entre 08h00 et 09h45.

Une très grande majorité des principaux axes routiers ont été évidemment coupés et rendus impraticables en quelques minutes. Dans de telles circonstances, il est clair que le niveau le plus bas de cette zone, c'est-à-dire le bord de mer, a été littéralement broyé et ravagé. Ce point d'extrême haute intensité a été atteint ici, à Cavalière et c'est ici à Cavalière que les victimes de ces intempéries, sont malheureusement dénombrées.

D'après les plus imminents spécialistes de ce type d'intempéries, la fréquence de cet évènement sur l'ensemble de l'arc méditerranéen est qualifiée de cinq centennale. Dans leur très grande majorité, ces évènements se produisent sur des zones inhabitées, fort heureusement et notamment en mer. Cette fois-ci, cela a eu lieu ici. Sur une zone extrêmement peuplée qui plus est, juste avant la saison touristique.

Je veux également profiter de ce moment pour apporter quelques précisions au sujet de l'article paru aujourd'hui dans Var-Matin.

Non, tout n'a pas encore été réalisé. Bien évidemment, il reste encore des points importants, des points singuliers sur lesquels nous devons continuer à travailler.

Concernant notamment l'avenir de la station d'épuration, j'ai eu l'occasion d'aborder ce sujet hier soir lors de la réunion de quartier organisée ici même, à Cavalière.

À ce stade, sur les trois scénarii initialement envisagés, l'un d'entre eux a d'ores et déjà été écarté : celui consistant à déplacer la station d'épuration vers un autre site sur le quartier de Cavalière.

Les deux autres hypothèses demeurent actuellement à l'étude.

Nous sommes dans l'attente des conclusions des études engagées par la communauté de communes, notamment une étude hydraulique ainsi qu'une étude structurelle. À ce jour, aucune décision définitive n'a donc été arrêtée.

Le sujet est majeur. Les enjeux techniques, environnementaux et financiers sont considérables. Les investissements qui devront être engagés seront très importants. Mais il nous faudra avancer, avec sérieux et responsabilité, afin de sécuriser durablement cet équipement essentiel pour notre commune.

Je tiens également à préciser qu'une petite confusion s'est glissée dans l'article de presse de ce jour concernant la résidence Cavald'Or, si durement touchée par les événements.

J'ai effectivement déjà réuni l'ensemble des copropriétaires afin de faire un point avec eux sur la situation. Mais à aucun moment il n'a été évoqué la possibilité de racheter les appartements du premier étage.

D'ailleurs, même d'un point de vue juridique et légal, une telle hypothèse soulèverait de nombreuses interrogations. Une collectivité ne peut pas mobiliser des fonds publics ou procéder à des acquisitions immobilières dans de telles conditions sans fondement précis, sans cadre réglementaire clairement établi et sans justification d'intérêt général caractérisée. Ces sujets nécessitent donc beaucoup de prudence, d'analyse et de responsabilité.

Là aussi, nous restons dans l'attente des résultats des études hydrauliques, auxquelles est venue s'ajouter une étude structurelle complémentaire.

La situation demeure extrêmement complexe, et je veux assurer ici à tous les habitants concernés que les services de la commune, de la communauté de communes et de l'État restent pleinement mobilisés sur ce dossier particulièrement sensible.

Cela étant dit, je veux aussi rassurer chacun : aujourd'hui, la station d'épuration fonctionne pleinement et les rejets en mer sont conformes à la réglementation en vigueur.

Des victimes civiles, un bombardement d'éclairs, des tornades de vent, des trombes d'eau, la nature ravagée, je faisais un instant, la comparaison entre une catastrophe naturelle d'exceptionnelle intensité et la guerre ... et je crois que cela est vrai. Particulièrement vrai, pour ce que nous avons vécu. Cette journée de souvenirs et de mémoire se trouve donc complètement justifiée.

Au nom du conseil municipal, au nom de la commune du Lavandou, je veux ici m'exprimer et remercier à la fois les services de l'État qui ont été une aide incommensurable, la communauté de communes qui je l'ai déjà dit a été bien plus loin que ce qu'elle devait faire, avec son président, monsieur De Canson qui comme à son habitude a été très présent, disponible et actif, le département du Var lui aussi très disponible, mais surtout et peut-être les sapeurs-pompiers et tous les corps constitués, tout le personnel municipal qui, sur l'instant même et dans les jours qui ont suivi, ont fait preuve d'un engagement, d'une constance, d'une énergie, d'un sens du devoir professionnel, tout à fait méritants et à saluer. Sans oublier bien sûr tous les bénévoles qui se sont retroussés les manches et qui ont fait preuve d'une solidarité exceptionnelle.

Je souhaite également adresser une mention particulière à la société SAUR, à son directeur monsieur Brunetto, dont la réactivité, la disponibilité et l'engagement ont été absolument remarquables durant cette crise.

Dans l'urgence, ses équipes ont œuvré sans relâche pour sécuriser et rétablir les réseaux, avec un objectif constant : permettre la réalimentation la plus rapide possible des habitations et le retour à des conditions de vie dignes pour les habitants touchés.

Le conseil municipal et toute la population du Lavandou, n'entend pas oublier ce qui a été accompli à ce moment-là. Il y a presque comme une dette qui leur est désormais due.

Je veux poursuivre.

Dans les moments exceptionnels, dans les heures noires, dans des moments qui ressemblent, comme je l'ai dit à une guerre, il y a aussi des êtres qui se dépassent et qui se montrent eux aussi exceptionnels. Cela a été le cas le 20 mai 2025.

Le bilan des personnes décédées est je l'ai dit, de deux. Il aurait pû être beaucoup plus lourd, ... il aurait pû être multiplié par trois et être au total de six, si ce jour-là, un acte de courage incroyable n'avait pas été réalisé par l'un de nos concitoyens. Même le plus grand des malheurs offre parfois son lot de surprises, de miracle et de positivité.

Ce jour là, Serafim da Motta habitant le quartier de Cavalière à la Résidence des Terrasses a à lui tout seul, sauvé la vie à quatre personnes. Dans ce déluge de vent et d'eau, alors même que les ruisseaux se transformaient en fleuves côtiers, il est allé au devant du danger - je crois qu'on peut dire de la mort - pour aller sauver au mépris de sa vie, deux couples de personnes âgées qui risquaient dans les minutes qui suivaient, d'être emportées par les flots. Cet acte de courage serait resté connu que de quelques-uns, si ses voisins, si ses amis et tout un quartier n'avait pas voulu lui rendre hommage.

Lui, ce héros, ne voulait pas en faire trop. Il voulait rester celui qu'il était, ne recherchant ni les feux médiatiques, ni les honneurs. Ce sont eux, les habitants du quartier qui sont allés voir la mairie. Ce sont aussi eux qui ont souhaité que nous organisions cette manifestation. Ce sont eux qui ont voulu que soient rendus au moment même du souvenir, hommage et reconnaissance.

Monsieur Seraphim da Motta, votre comportement personnel doit être salué. Dans un instant, j'aurais l'honneur et le plaisir de vous remettre une distinction municipale, un « Dauphin d'or ». Mais je voulais vous dire - parce que je sais que vous ne voulez même pas prendre la parole - combien votre geste parle et interpelle notre société.

Dans ces temps de crise, j'allais dire de peur, ... le repli sur soi et l'égoïsme forment trop souvent la norme. En voulant sauver des vies, en vous portant au secours de votre prochain pour les prendre dans vos bras et les sortir de l'eau, en oubliant que vous risquiez vous-même de mourir, vous donnez un exemple de ce qu'est, de ce que devrait être une société de solidarité, d'entraide et de civisme.

Rien que pour ces 3 mots qui symbolisent aussi l'esprit de notre république, je veux, moi, en mon nom personnel et au titre du conseil municipal, vous saluer et vous remercier pour le geste que vous avez accompli, il y a jour pour jour, un an. Ici même. La commune du Lavandou aime tous ses enfants que sont ses habitants. Elle en aime peut-être certains très légèrement plus que d'autres. Je crois que vous en faites partie.

Parce que ces communes nous ont aidées, de près ou de loin, je tiens à remercier chaleureusement, au nom de toutes les lavandouraines et tous les lavandourains, M. François DE CANSON, Maire de La Londe, M. François ARIZZI, Maire de Bormes les Mimosas, M. Patrick MARTINELLI Maire de Pierrefeu, M. Bernard MOUTTET Maire de Cuers, M. SIMON Christian Maire de la Crau, M. PLENAT Jean ancien Maire du Rayol et Nathalie Giraud qui vient d'être élue en mars dernier, Mme Sylvie SIRI, Maire de Saint-Tropez, M. Thierry BONGIORNO Maire de Gonfaron, La Mairie de Puget-sur-Argens avec M. BOUDOUBE qui était le Maire en 2025, je félicite d'ailleurs Guillaume DECARD, le nouveau maire, M. LATIL Arnaud Maire de Carqueiranne, M. LEONELLI Philippe Maire de Cavalaire en 2025 et M. Nicolas RODRIGUEZ l'actuel Maire de Cavalaire, M. CHOCHOIS Sébastien Maire ancien maire d'Outreau et Dimitri QUIQUET l'actuel, M. LISNARD Maire de Cannes, Le maire de la Seyne-sur-Mer avec M. MINNITI Joseph ancien Maire et l'actuel M. Dorian MUNOZ, Mme PEREZ-LEROUX Nathalie Maire de la

Roque Esclapon et enfin Mme VENTURINO-GABELLE Cathy Maire de Barjols.

J'espère n'avoir oublié personne, tant l'élan de solidarité a été important et les soutiens nombreux dans ces moments difficiles. Si tel était le cas, je tiens d'ores et déjà à présenter mes excuses aux personnes que je n'aurais pas citées.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.